

LA CULTURE DE L'ANACARDIER DANS LE SEPTENTRION CAMEROUNAIS VERS UNE TRANSITION ECOLOGIQUE ET ECONOMIQUE EN FAVEUR DE LA DIVERSIFICATION DES SOURCES DE REVENUS DU PRODUCTEUR LOCAL

Efua Mva ESSIEN

Doctorante en Géographie

Université de Ngaoundéré, Cameroun

Laboratoire d'Aménagement et du Développement des Territoires (LADTER)

essienefua@gmail.com

Joseph-Pierre NDAME

Maître de Conférences

Université de Ngaoundéré, Cameroun

Laboratoire d'Aménagement et du Développement des Territoires (LADTER) :

ndamejoseph@yahoo.fr

Hyacinthe ATANGANA BAMELA

Chargé de Recherche (PhD)

Institut National de Cartographie, Cameroun

Laboratoire de Recherche sur les Villes et Campagnes (LRVC)

Laboratoire d'Aménagement et du Développement des Territoires (LADTER) :

atanganabh@yahoo.fr

Résumé

La vulgarisation de l'anacardier au Cameroun a été fortement soutenue par l'État dans les années 1975 dans les zones de prédilection par excellence, à savoir, le département de la Bénoué dans la Région du Nord et le département du Mayo Danay dans la Région de l'Extrême-Nord. Cependant, la production va connaître une stagnation pendant près de 40ans reléguant cette culture au second plan derrière celle du coton. À partir de 2014, la globalisation des échanges va conduire à une relance de la production. Celle-ci s'accompagne désormais de l'expansion des vergers à la fois par l'État et les producteurs locaux. L'introduction et la diffusion des vergers à l'échelle locale sont suivies d'une reconfiguration socio-spatiale guidée par la demande internationale de la noix de cajou. Les approches qualitatives, et quantitatives utilisées ont permis d'effectuer des enquêtes dans 32 villages suivant l'aire d'occupation, la taille et la productivité des plantations. La collecte des données s'est faite par administration directe des questionnaires aux producteurs dans les vergers, les villages, et les divers marchés de notre espace d'étude. Au total, 333 producteurs ont été enquêtés dans 26 villages du département de la Bénoué et du Mayo Danay. Dans la Vina, 06 villages ont fait l'objet de enquêtes. Il

en ressort que l'anacardier, en dehors de reconstituer un ombrage forestier et d'être un marqueur de terre, est devenu un produit de transition écologique et sociale.

Mots clés : *anacardier, dynamique, transition écologique, Nord-Cameroun.*

Abstract

The popularization of the cashew tree in Cameroon was strongly supported by the state in the years 1975 in the areas of predilection by excellency, namely the department of Bénoué in the North Region and the department of Mayo Danay in the region from the far North. However, production will experience stagnation for nearly 40 years, relegating this crop to the background behind that of cotton. From 2014, the globalisation of trade will lead to a revival of production. This is now accompanied by the expansion of orchards by both the state and local producers. The introduction and spread of orchards on a local scale are followed by a socio-spatial reconfiguration driven by the international demand for cashew nuts. The qualitative and quantitative approaches used made it possible to carry out surveys in 32 villages according to the area of occupation, the size and the productivity of the plantations. Data collection was done by direct administration of questionnaire to producers in the orchards, villages and various markets in our study area. A total of 333 producers were surveyed in 26 villages in the Bénoué and Mayo Danay departments in Vina 06 villages were surveyed it emerges that the cashew tree, apart from reconstituting forest shade and being a marker of land, has become a product of ecological and social transition.

Keys words: *Anacardium, dynamic, ecological transition, Northern-Cameroon.*

Introduction

En Afrique, comme dans le reste du monde « l'arbre » a toujours joué des rôles essentiels (culturels, économiques, spirituels). L'enjeu est tel qu'il occupe une place importante dans la protection des sols, au maintien de l'équilibre écologique, ainsi que dans la pharmacopée (Ollossoumai et Agbodja, 2011) cités par (Sokemawu, 2015). L'importance nutritionnelle de certains d'entre eux (fruitiers notamment) a par ailleurs suscité un intérêt devenu ancestral auprès des sociétés humaines soucieux de renforcer l'équilibre alimentaire dont a besoin l'organisme au quotidien. Actuellement, la culture des arbres fruitiers occupe dorénavant une place importante dans les politiques internationales de sécurité alimentaire (FAOSTAT, 2018). Le constat est que les fruits tels que l'anacarde ou la pomme dite « de France » sont souvent considérés comme des éléments importants de la production agricole, car ils contribuent à l'équilibre nutritionnel des populations. Ceci explique, en partie, pourquoi l'anacardier, le pommier, entre autres,

occupent progressivement de vastes espaces dans 33 pays, situés presque tous en régions tropicales, selon la FAO (FAOSTAT, 2018).

Avec la globalisation des économies nationales qui s'accompagnent de la nécessité par toutes les composantes de la chaîne agricole, de répondre à de nouveaux enjeux liés aux changements climatiques et à la crise alimentaire persistante dans certaines régions, les agricultures africaines sont appelées à s'adapter. Ceci passe par l'introduction progressive des cultures pérennes dans le système agricole national (Audouin, 2014). Certaines de ces cultures ont aujourd'hui une emprise spatiale majeure comme le palmier à huile et l'hévéa pour l'Afrique subtropicale humide, le coton ou l'anacarde pour l'Afrique soudano-sahélienne.

Arbre de la classe des *Magnoliopsida* et de la famille des anacardiacées, l'anacardier qui motive cette réflexion est un arbuste originaire d'Amérique tropicale qui a été introduit en zone tropicale dès le XVIème siècle (Martin et al., 1997) pour sa noix de cajou. Au demeurant, les régions de savane soudano-sahélienne ne présentent pas de tradition d'arboriculture fruitière comparable à celle des cultures vivrières. En dehors de la culture très extensive de citronniers traditionnels, de goyaviers et de manguiers, l'arboriculture y est récente (Sizaret, 1989 ; Chillet, 1992) cités par (Essang T, 2002).

Or la zone soudano-sahélienne dispose des conditions agroécologiques favorables à certaines cultures fruitières telles que *Anacardium* car, comparativement aux régions forestières ou aux savanes à forte précipitations, elles bénéficient d'un climat qui ne permet quasiment pas la propagation des maladies ou le pullulement de certains insectes vecteurs de maladies susceptibles d'affecter la production fruitière.

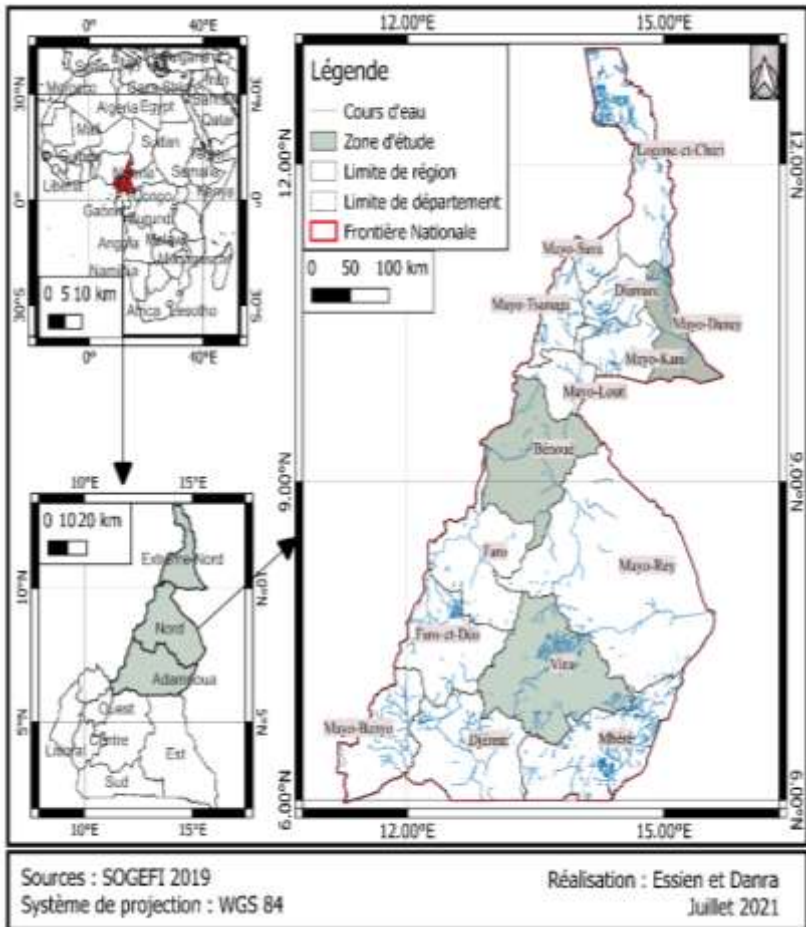
La culture de l'anacardier au Cameroun trouve donc son origine au milieu de la décennie 1940 lors d'une campagne de reboisement conduite par l'ONADEF rebaptisé aujourd'hui ANAFOR. Toutefois, la culture ne connaîtra pas un franc succès en raison de la faible adhésion manifestée par les populations rurales. La relance de la production de la noix de cajou à partir de 2014 à la fois par l'État et les populations rurales a néanmoins été influencée par une demande internationale de plus en plus importante, des conditions physiques et humaines toujours favorables et un besoin profond de revaloriser cette culture devenue rentable. Ce constat suscite des interrogations quant au bilan mitigé d'un

essai de plus qui renait des cendres d'une tentative vieille de 39 ans (1975-2014). Il s'agit d'un préalable afin de comprendre et d'analyser les enjeux actuels de la relance de cette culture dans le septentrion camerounais.

1. Méthodologie

1.1 Présentation de la zone d'étude

La présente recherche a été conduite dans trois zones agroécologiques à savoir le Nord, l'Adamaoua et l'Extrême-Nord. Le septentrion que forment l'agglomération de ces trois régions administratives est compris entre les 6° N et 13°N ; il s'étend du Sud du Lac Tchad à la zone de contact forêt-savane sur une superficie de 163 854 km², soit 35% du territoire national, avec une population estimée à 6,5 millions (Bucrep, 2010). Schématiquement, la région de l'Extrême-Nord est caractérisée par un climat sahélien, la région du Nord par un climat soudanien et la région de l'Adamaoua par un climat soudano-guinéen. Il résulte de cette diversité, des situations agricoles très contrastées. Les trois régions se distinguent par leur peuplement très dense dans la partie nord et clairsemé dans la partie sud, d'où une dynamique population/migration/gestion des ressources naturelles contrastées (Boutrais, 1983).



Carte 1. Localisation de la zone d'étude

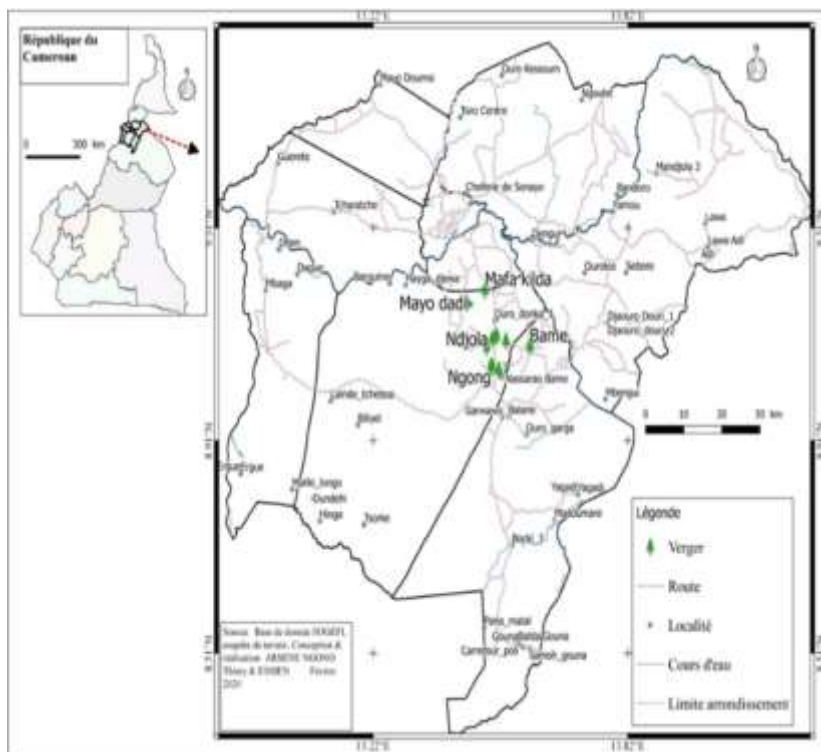
1.2 Démarche méthodologique

La collecte des données secondaires a consisté tout d'abord à la recherche documentaire sur des travaux ayant déjà abordés la question de la culture de l'anacardier dans le monde, et en Afrique. Le recours à la documentation en ligne nous a également permis d'enrichir les acquis de cette première étape de la recherche. Cette documentation

essentiellement scientifique a été complétée par des rapports administratifs sur la question.

Les étapes suivantes de la recherche ont consisté à collecter des données factuelles sur les bassins de production concernés en privilégiant les observations systématiques. Ces enquêtes qui se sont déroulées de manière progressive depuis janvier 2020 ont permis de collecter les données dans la Bénoué où se trouve le plus grand bassin de production d'anacardiens du septentrion. Au cours de cette descente 10 vergers ont été sélectionnés suivants les critères ci-dessous :

- Des vergers dont l'âge varie entre 5 et 15 ans ;
- La platitude de terrain
- La présence régulière des producteurs



Carte 2. Répartition des vergers visités dans le bassin de la Bénoué

Pour le choix des producteurs, la méthode du choix raisonné a été privilégiée, étant donné que c'est une méthode qui n'obéit à aucune justification théorique ni à aucune rigueur statistique (Tano M., 2012 : 50). Sur cette base, 333 producteurs de la noix de cajou ont été enquêtés et les effectifs ont varié en fonction de la disponibilité des producteurs par village (tableau 1). Par ailleurs, un questionnaire orienté sur les surfaces mises en valeur et leurs systèmes d'exploitation a été administré aux paysans. Enfin, des entretiens avec des techniciens agricoles de l'Institut de la Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) et certains responsables de l'Agence National d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) ont permis d'obtenir plus d'informations utiles, notamment sur la croissance des plants d'anacardes, les rendements à l'hectare. Toutes ces informations recueillies ont contribué à l'obtention des résultats probants. '

Tableau 1. Répartition des localités enquêtées dans la zone d'étude

Région	Département	Village/ Localité	Producteurs enquêtés
Nord	Bénoué	Mayo Daddi	35
		Ngong Lakaré	19
		Mafakilda	15
		Djola	27
		Djola-Bame	13
		Winde Ngong	07
		Ngong	06
		Bame	03
		Ouro-Labo III	13
		Laïnde Massa	40
		Djola Kapsiki	10
		Gobara	01
		Pana	08
		Mayo Bangaï	20
		Sanguere Ngal	12
Rabinga	14		
Tongo	01		

		Sanguere bame	17
		Douka longo	24
		Djefatou	15
Extrême-Nord	Mayo Danay	Droumka 1	12
		Droumka 2	15
		Danay Wouwa	07
		Yamdjogoda	05
		Tchéké	06
		Djogoidi	10
Adamaoua	Vina	Mangoli Village	01
		Mangoli 1	01
		Sansoumi 1	01
		Sansoumi 2	01
		Mayo Bali	01
		Gada Dang	01

Source : enquêtes de terrain, 2019, 2020, 2021

2. Résultats

2.1- Le boom de l'anacarde dans le septentrion camerounais : vers une transition écologique et sociale d'un système longtemps dominé par le coton ?

La question du dynamisme agricole du septentrion camerounais a très souvent fait l'objet de nombreux débats. La non-diversification des cultures de rente, les conditions climatiques pas très souvent favorables à ce type de production agricole, la question de la sécurité alimentaire, sont autant de préoccupations qui animent les travaux de recherche depuis plusieurs années déjà.

L'intérêt timide que suscitait la production de l'anacardier il y a une douzaine d'années a fait tâche d'huile au point où les effectifs ont été multipliés par 11 entre (2009 et 2021) (tableau 2).

Tableau 2. Évolution des effectifs des anacardiens de 2009 à 2021

Bassin de production	Effectifs en 2009	Bassin de production		Effectifs en 2021
		Départements	Arrondissements	
Extrême-Nord et Mayo kebbi Est, Tandjilé ouest	246	Bénoué	Garoua III ^e	13121
			Ngong	12824
			Lagdo	1248
Mayo kebbi ouest et Bénoué	3550	Mayo Danay	Yagoua	796
			Gueme	78
Adamaoua	21	Vina	Ngaoundéré III	7000
Kémo et Ombella-Mpoko	0		Nyambaka	6700
Total	3817		Total	41845

Source : Sougnabe et al, 2009 modifié et complété par Efuja ESSIEN 2021.

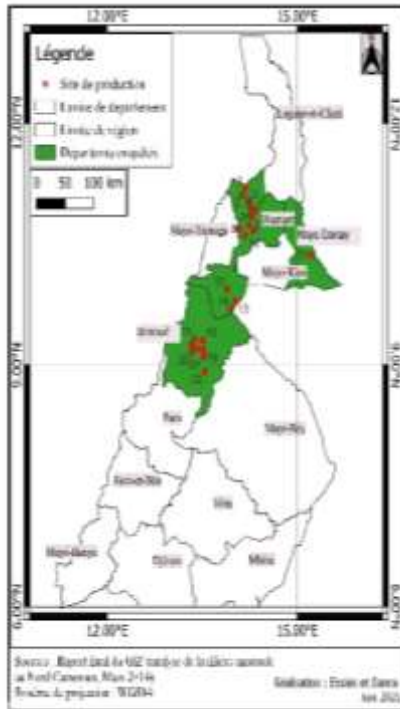
Le tableau ci-dessus illustre une croissance significative du nombre d'anacardiens dans le septentrion après plus d'une décennie.

Cette augmentation témoigne-t-elle d'un effort revisité de l'État dans le but de passer à une production de masse, ou dépend-t-elle des adaptations socio-économiques du septentrion ? Les données d'enquêtes révèlent que cette dynamique est en partie liée aux retombées économiques de l'anacardier tant au niveau national qu'international. Les producteurs sont plus attirés par la hausse des prix que connaissent les produits dérivés de l'anacardier au niveau de l'Afrique subsaharienne et au niveau international. Toutefois, les déterminants sont beaucoup plus complexes. L'adoption de l'anacardier relève en partie d'une transition écologique d'adaptation à l'épuisement de la rente forestière et au changement climatique, et au coût croissant des intrants chimiques pour le coton. Mais elle répond aussi à l'insécurité foncière qui règne dans la zone. Car adopter la culture de l'anacardier revient à garantir la terre pour le producteur local.

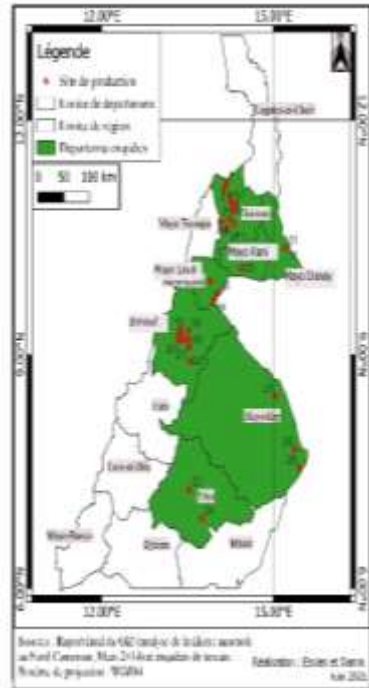
L'anacardier, est un arbre robuste, résistant aux sécheresses, et permet aux planteurs d'éviter tout recours aux intrants (pour ceux qui

font des cultures pures) et aux crédits (Audouin, 2014). Cependant, son rôle ne se limite pas uniquement qu'aux bénéfices économiques résiduels. L'anacardier permet aussi de reconstituer un ombrage forestier nécessaire à l'atténuation des effets néfastes de l'ensoleillement en jouant également le rôle de marqueur de terre. Et dans le cas d'espèce, son exploitation progressive fait de lui un marqueur non négligeable de transition écologique et sociale dans un milieu longtemps dominé par le coton. Les Cartes 3 et 4 révèlent qu'en moins de deux décennies, la production d'anacardiens a quadruplés dans le septentrion camerounais.

En 2009, les zones couvertes se concentraient surtout en zone de savane (dans les départements de la Bénoué, du Mayo Tsanaga, du Diamaré et du Mayo Danay). Mais la noix de cajou s'est également invitée à partir de 2018, dans trois autres départements (Mayo Kani dans l'Extrême-Nord, Mayo Rey dans le Nord et la Vina dans l'Adamaoua).



Carte 3. Espace occupé par la culture en 2009



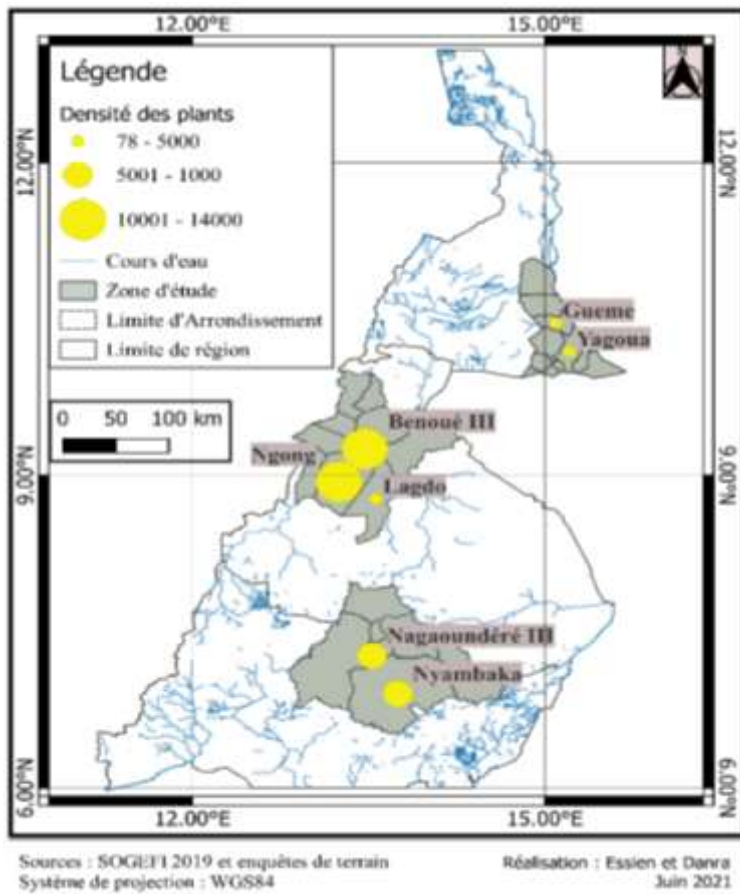
Carte 4. Espace occupé par la culture en 2018

Cette humanisation rapide de l'espace est relative au développement de la culture de l'anacardier qui, depuis plus d'une décennie a pris de l'ampleur dans le septentrion en général. L'engouement suscité par cette arboriculture entraîne des conséquences sur les structures foncières.

2.2. Une révolution ancienne dans le paradigme d'exploitation d'une plante par l'État et ses partenaires au développement

Dans ces systèmes de culture, la densité des plants à l'hectare ne respecte pas toujours les normes recommandées et enseignées en agroforesterie et qui conseillent d'avoir au plus 100 plants à l'hectare, soit un écartement de 10m*10m. Les observations ont montré que les producteurs remplaçaient progressivement de vieux arbres de leurs vergers avec des plants d'anacardiers produits en pépinière. Ce

renouvellement de la plupart des plantations a donné lieu à une évolution significative de la production des anacardiés dans les principaux bassins de production. La carte 4 ci-après met en évidence la différence de densité des plants par bassins de production enquêtés.



Carte 5. Densité moyenne des plants par zone de production enquêtée

La carte ci-dessus montre les différentes densités de plants d'anacardiés dans les trois principaux bassins actuels de production dans le septentrion. Le département de la Bénoué présente la plus forte densité (entre 10001 et 14000 plants), le département

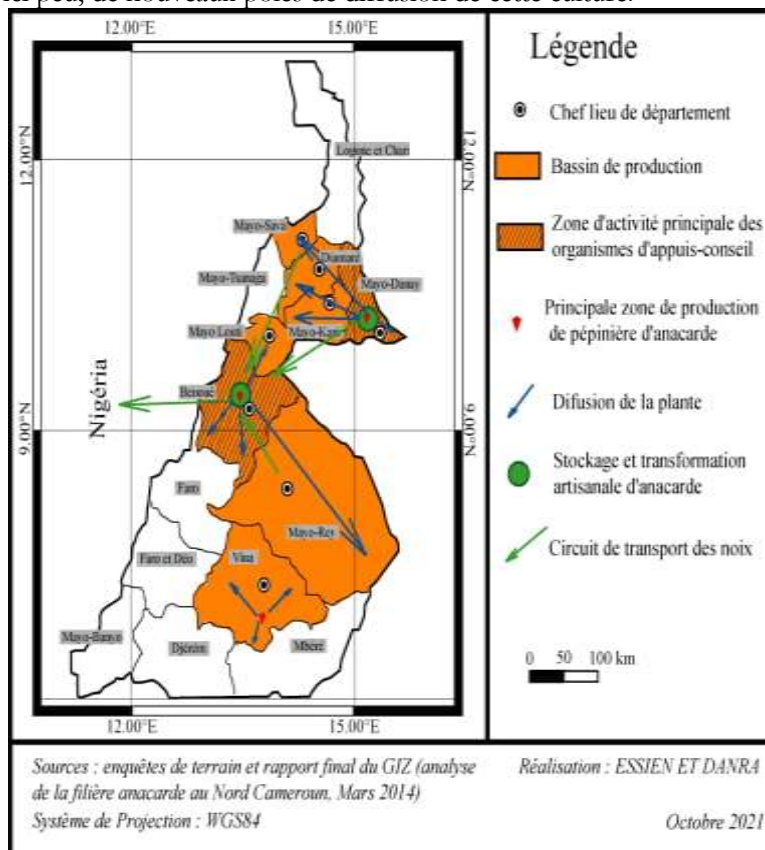
de la Vina quant à lui occupe la deuxième position avec des densités qui vont de 5001 à 1000 plants, enfin le Mayo Danay avec des densités de 78 à 5000 plants. Ceci dit, la Bénoué reste le plus grand bassin de production des anacardiens. L'intérêt porté par l'État et ses partenaires depuis 2017 pour cette culture dans le département de la Vina vient de la disponibilité des terres encore vierges. Contrairement au département du Mayo Danay. Et ne tient pas compte pour le moment de la qualité des rendements à l'hectare.

NB : Si les deux bassins (Bénoué et Mayo Danay) sont en production depuis de longues années, ce n'est pas le cas de celui de l'Adamaoua où la première production est attendue pour 2023.

La présence de l'anacarde est rendue possible sous l'effet d'un volontarisme motivé par l'État. À l'origine, l'anacardier était plutôt considéré comme une espèce d'intérêt forestier, grâce à sa capacité de croissance rapide, et son caractère relativement facile d'implantation (l'anacardier est directement planté au sol ou en pépinière)¹. Ces initiatives qui ont été surtout prises, au départ, dans les pays d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso entre autres) avaient aussi pour objectif de ralentir l'avancée du désert et la dégradation des sols (Kone, 2001). L'espèce a été introduite pour la première fois en 1975 dans le village nommé « Mayo Daddi » à 15km de la ville de Garoua par l'Office National de Développement des Forêts (ONADEF créée en 1945) à partir des semences provenant de Côte d'Ivoire (plus précisément de Korhogo 4^{ème} ville économique ivoirienne). Des graines d'anacardiens étaient alors dans les environs du site de reboisement, ce qui a facilité la diffusion des plants dans les principales zones de production. L'objectif premier pour le Cameroun, en 1975, était celui de reboiser une zone de 10 000 hectares qui s'est finalement réduite à une plantation de 800 hectares. L'État a imposé la création d'un territoire de conservation, où les populations, les activités agricoles et pastorales ont été exclues pour un besoin de reboisement.

La localisation des vergers d'anacardiens et la datation de leur installation permettent d'observer les formes de diffusion de la culture dans l'espace, chacune d'elle étant caractérisée par un suivi dans le temps d'un indicateur de dispersion spatiale de nouveaux vergers. Dans ce cas d'étude, le projet étatique de reboisement de Mayo Daddi (1975), est le point de départ de la vulgarisation de la culture de l'anacardier dans de

nombreux villages environnants de la région du Nord (Djola, Mafakilda, Sanguéré Paul, Sanguéré Ngal, Djola Bame, entre autres). Dans l'Extrême-Nord, les villages (Droumka1 et Droumka 2) restent des pôles de la diffusion de la plante. Dans l'Adamaoua, le choix s'est porté sur Mangoli 1 et 2 (Arrondissement de Nyambaka), et à Gada-Dang (Arrondissement de Ngaoundéré 3^{ème}). Ces terroirs pourraient devenir d'ici peu, de nouveaux pôles de diffusion de cette culture.



Carte 6. Parcours de l'anacardier : des zones de production aux zones de stockage et d'exportation.

La carte 6 ci-dessus montre que : La diffusion de la plante s'est faite de la Bénoué vers les autres départements du Nord ; et du Mayo Danay vers les autres

départements de la région de l'Extrême-Nord. Il est observé que les principales zones de production de pépinières sont la Vina, la Bénoué et le Mayo Danay. Les ONG interviennent dans la Bénoué et dans le Mayo Danay. Les deux grands pôles de collecte des graines et de transformation sont : Le département de la Bénoué et du Mayo Danay. L'anacarde exporté vers le Nigeria transite par la Bénoué principal lieu de stockage du septentrion.

2.3 Les petits producteurs moteurs de l'expansion des vergers d'anacardiens dans le septentrion

L'expansion des vergers d'anacardiens dans le septentrion camerounais est considérable, pour un secteur qui est longtemps resté marginal dans les politiques agricoles du pays comparativement au coton. Par contre la densité à l'hectare reste tout de même faible, dans la mesure où environ 77% des vergers qui ont moins de 5 et 10 ans ont moins de 100 pieds à l'hectare.

Cependant, 67% des plantations localisées dans les sites où nous avons mené nos enquêtes ont été créées il y'a moins de 5 ans, ce qui démontre une dynamique plutôt récente mais non négligeable. La multiplication des vergers reste en majeure partie l'affaire de petits producteurs qui manquent de ressources et bénéficient très peu d'une assistance technique de la part de l'État et des particuliers d'où la faiblesse de la densité des pieds à l'hectare (77% >100 pieds à l'hectare). Le tableau 3 ci-dessous présente la répartition du nombre de pieds d'anacardiens en fonction de l'âge de la plantation.

Tableau 3. Répartition du nombre de pieds d'anacardiens en fonction de l'âge de la plantation

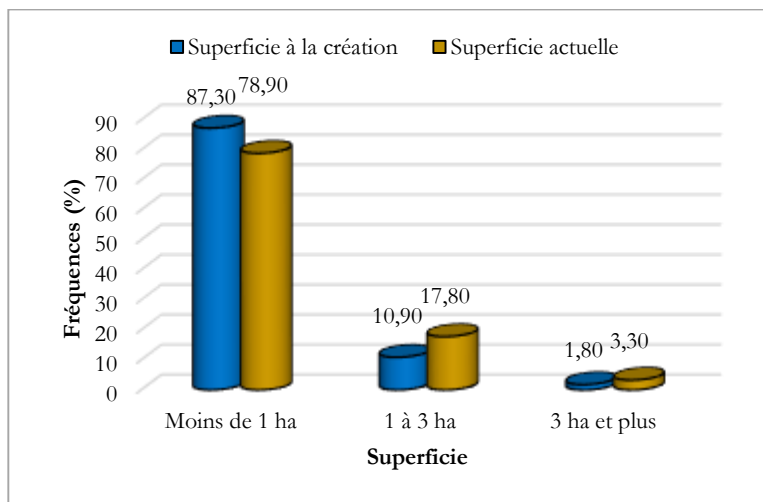
Variables		Nombre de pieds d'anacardiens par verger Effectifs (fréquences%)			Total	Test de chi-carré
		100 pieds	<100 pieds	Autres		
L'Âge de la plantation	>5ans	4(7,3%)	37(67,3%)	14(25,5%)	55(100%)	X ² = 15,13 ddl=4 p=0,004
	5 -10 ans	20(11,8%)	131(77,1%)	19(11,2%)	170(100%)	
	10 -15 ans	7(6,6%)	69(65,1%)	30(28,3%)	106(100%)	

Source : enquêtes de terrain 2021 et 2022

Cet essor de l'anacarde revient en premier lieu, aux petits producteurs, ces derniers étaient à l'avant-garde, depuis le lancement du « projet anacarde » par l'État en 1975. Et c'est grâce à eux que la diffusion spatiale de cet arbre s'est opérée, permettant ainsi une nouvelle production en milieu rural.

L'extension des vergers s'est considérablement accrue avec le temps. Dans la Bénoué par exemple, les vergers de moins d'1 hectare ne représentent plus que 79% des 800 hectares du site pilote (créé à Djalingo), contre 87% il y a une dizaine d'années. Dans l'ensemble, l'on assiste à une croissance des surfaces mises en valeur. Environ 79% pour les moins d'1 hectare, 17% pour celles qui ont entre 1 et 3 hectares, et 3% pour celles qui ont plus de 3 hectares (figure 1). Cette tendance s'observe en majeure partie dans les villages du département de la Bénoué, où plus de 50% des producteurs ont de jeunes vergers dont les âges varient entre 5 et 10 ans. Par contre dans le Mayo Danay, les vergers de plus de 15 ans sont les plus nombreux.

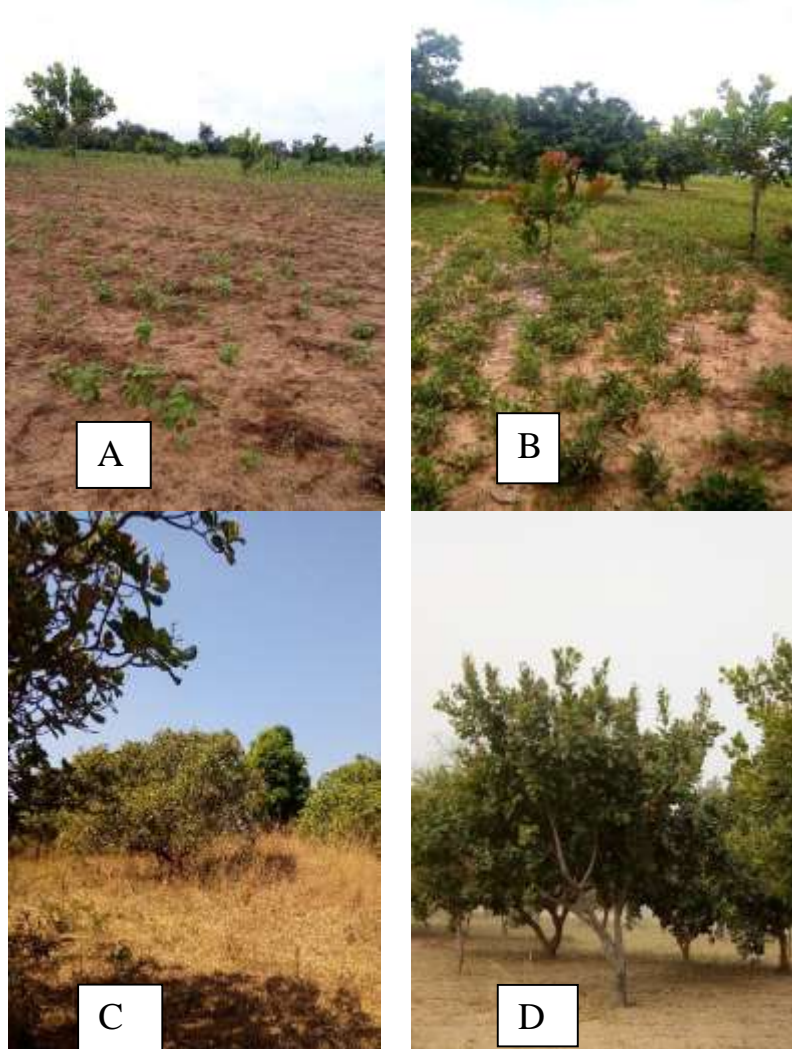
L'augmentation timide des superficies mises en valeur s'accompagnent d'une diversification des systèmes de cultures (planche photographique 1).



Source : enquêtes de terrain : 2019 et 2021

Figure 1. Synthèse des superficies à la création associées aux superficies actuelles

Cette figure présente la différence significative entre les superficies d'anacardiers à la création et les superficies observées au moment des enquêtes.



© : Efua Mva ESSIEN

Planche photographique 1 : Systèmes de culture associés aux d'anacardiers

Ces images ci-dessus mettent en évidence les différents systèmes de cultures associées aux anacardiens. Sur la photo A de jeunes plants d'anacardiens sont associés au coton, alors que sur la photo B nous avons une association anacardiens/manguiers et cultures annuelles. Sur la photo C il s'agit des anacardiens dans des terrains en friche, et enfin sur la photo D est présenté un verger pur non associé. À travers chacun de ces systèmes nous pouvons constater que l'anacardier permet aux producteurs de faire d'une pierre plusieurs coups.

2.4 L'anacardier dans le septentrion : une production orientée vers l'augmentation des superficies sans réel amélioration des rendements

La question du dynamisme agricole du septentrion camerounais a très souvent fait l'objet de nombreux débats. La non-diversification des cultures de rente, les conditions climatiques pas très souvent favorables à la production agricole, et la sempiternelle question de la sécurité alimentaire sont autant de préoccupations qui animent depuis de longues années les travaux de recherche. Le besoin de diversifier les cultures de rente et le boom de la culture des anacardiens sont des avancées significatives qui témoignent de l'engagement des planteurs locaux, de l'État et des particuliers d'élever le niveau de la production agricole du septentrion tout en garantissant aux paysans des revenus stables. Cependant, l'augmentation des superficies du système de culture lié à l'anacardier n'est pas orientée pour l'instant vers l'amélioration des rendements, mais plutôt vers celle des superficies et ceci pour plusieurs raisons. En effet, le choix des producteurs est porté vers l'utilisation des semences issues du matériel végétal non amélioré ; des pratiques culturales paysannes jugées inadaptées à cause principalement d'une méconnaissance de la sylviculture de l'espèce ; une non-maîtrise de la gestion des ressources phylogénétiques

3- Discussion

Parti d'une introduction organisée par l'ONADEF en 1975, la récente relance de la culture de l'anacardier au Cameroun septentrional relève à la fois d'une dynamique paysanne et étatique. Cette relance met en évidence d'une part, la capacité d'innovation et le besoin de diversifier les sources de revenus par le producteur local, et d'autre part le besoin de l'État d'inscrire la zone de savane camerounaise parmi les plus grands

producteurs d'anacarde de l'Afrique noir. Ce mode d'évolution s'observe également au Burkina Faso où les structures publiques font partie du système d'innovation « anacarde » Audouin et Gazull (2014). Or en côte d'ivoire le boom de l'anacardier a été l'œuvre d'une dynamique paysanne quasi autonome et sans appui conséquent des structures d'appui au monde agricole. Ruf François et al. (2019).

L'évaluation spatio-temporelle de la production d'anacardiers en pleine expansion au Cameroun particulièrement dans les zones du bassin cotonnier de la zone septentrionale, montrent une plus large couverture spatiale des plants d'anacardiers suivant les enquêtes de 2009 à 2021. On passe de la Bénoué et du Mayo Danay à l'extension de la production dans le Mayo Rey, la Vina, et le Mayo Kani avec des densités allant de 78 à 14000 plants. On note également une augmentation des surfaces mises en valeur en passant de moins d'1hectare à la création du verger pour 78% des producteurs enquêtés, à une progression non négligeable de 1 à 3 hectares en moyenne pour 17% des producteurs.

Nos résultats sur l'évolution générale de la production d'anacardiers dans le septentrion camerounais vont dans le même sens que ceux de Cheikh Oumar Samb et *al.* (2018), ils montrent dans une étude sur la dynamique spatio-temporelle des plantations d'anacardiers dans deux zones agroécologiques du Sénégal, que les plantations ont connu une dynamique évolutive variable d'une zone à l'autre. De 1986 à 2017 la superficie des plantations d'anacardiers est passée de 34,13km² à 507, 29km² au bassin arachidier et de 910, 55km² à 1908,5km² en Casamance. Et selon ces auteurs, cette dynamique progressive a des fondements socioéconomiques pérennisables grâce à la gestion sylvicole du système anacardiers-cultures annuelles. Sur cette question, (Adegbola et *al.*, 2010) montrent que l'évolution de cette culture dans leur zone d'étude est liée au revenu substantiel qu'elle génère.

Cet article montre que malgré l'intervention de l'État dans le processus de revalorisation de cette culture à travers des structures comme le MINADER (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural), le paysan reste le principal moteur de cette récente dynamique. Celle-ci résulte de la combinaison de deux facteurs principaux : les marges brutes supérieures à celles du coton et la pénibilité de l'activité cotonnière.

La dimension sociale de l'adoption de la culture de l'anacardier se confirme par le principe de l'arbre marqueur de terre, aidant le

producteur local à protéger son patrimoine. En plus de cette fonction de marqueur de terre dans le but de réduire l'insécurité foncière, l'anacardier accompagne désormais la culture du coton et les cultures annuelles.

La diversification par l'adoption de l'anacardier constitue de ce fait, une transition écologique de par sa résistance à la sécheresse, sa fonction de protection des sols et une transition économique par la possibilité qu'elle offre dorénavant au paysan de diversifier ses sources de revenus.

Finalement, la relance de la culture de l'anacardier dans le septentrion camerounais nous permet de soutenir la thèse selon laquelle le développement d'une nouvelle culture pérenne représente une transition agraire face à des contraintes climatiques, économique et sociales, une transition probablement provisoire, permettant de ré-exploiter une part des ressources naturelles qui ne sont plus à la portée de la culture du coton.

Certes personne ne sait la durée dans le temps de cette dynamique récente sur la culture de l'anacardier dans le septentrion ; mais cette relance constitue un nouveau souffle pour la culture pérenne de la zone de savane camerounaise : « la transition écologique qui vient réorienter la situation économique du paysan du septentrion ».

Au regard donc de cet intérêt récent du producteur local et de l'État pour ce PFNL et au vu du rythme de revalorisation l'on se pose la question de savoir : qu'advient-il si l'on arrive à une surproduction dans une dizaine d'années ?

Conclusion

La relance de la culture de l'anacardier dans le septentrion camerounais est un phénomène qui participe à la transformation du paysage agricole. Les facteurs de ce récent développement sont les marges brutes supérieures à celles du coton et la pénibilité de l'activité cotonnière. Les fortes marges brutes de l'anacarde sont liées à un contexte de flambée des prix au niveau du marché international. Ainsi, les superficies consacrées à l'anacardier par les producteurs locaux, et les particuliers pourraient d'ici quelques années se rapprocher de celles dédiées à la culture du coton dans les années 1970. Toutefois, dans le paysage agricole, l'anacardier se positionne comme la deuxième culture de rente derrière le coton qui se maintient en raison des coûts

d'opportunité et des services d'accès aux crédits et aux intrants qu'il offre encore aux chefs d'exploitations. Dans l'ensemble, ce contexte de diversification agricole est globalement positif car il entraîne une diversification des revenus en milieu rural. Il y'a cependant un risque, c'est celui que la prédominance de l'anacarde ne rende les exploitations économiquement fragiles face aux aléas des marchés internationaux de la noix de cajou. Les recherches futures devront donc affiner les analyses économiques, en accordant notamment plus d'attention à l'imputation du coût des intrants sur le coton par rapport aux autres cultures, à la prise en compte des amortissements, des revenus tirés des cultures vivrières et la valorisation de l'autoconsommation. Il sera aussi important de penser à l'intégration du coût de la main-d'œuvre familiale et extérieure afin de consolider la comparaison anacarde-coton, et de prendre en compte les risques de variations des prix sur les marchés de ces deux spéculations.

Références bibliographiques

Adegbola Patrice, et al. (2005), *Analyse des effets de la filière anacarde au Bénin : une application du tableau entrées –sorties (T.E.S) institut national des recherches agricoles du Bénin, centre de recherche agricole, Rapport final Agonkanmey, 27p.*

Audouin Sarah (2014), *Systèmes d'innovation et territoires : un jeu d'interaction ; les exemples de l'anacarde et du jatropha dans le sud-ouest du Burkina Faso. Thèse de Doctorat pour l'obtention du grade de docteur en géographie, université de Paris I –Panthéon –Sorbonne, 418P.*

Audouin Sarah et Gazull Laurent, (2014). « *Les dynamiques d'un système d'innovation à travers le prisme des diffusions spatiales : le cas de l'anacarde au Sud-ouest du Burkina Faso* ». *L'espace géographique, 1. Pp35-50.*

Audouin Sarah et Gonin Alexis, (2014), *L'anacarde : produit de la globalisation, moteur de la territorialisation, l'exemple du Sud du Burkina Faso.* <https://doi.org/10.4000/echogeo.13926>

Boutrais Jean, (1983), *L'élevage soudanien : Des parcours de savanes aux ranchs (Cameroun –Nigeria) Travaux et documents de l'ORSTOM, N° 160, P. 155.*

Cheikh Oumar Samb et al. (2018), *Dynamique spatio-temporelle des plantations d'anacardier (Anacardium occidentale L.) dans deux zones agro-écologiques du Sénégal. Université Cheikh Anta Diop, Département Géographie, BP 5005, Dakar, Sénégal.*

Essang Timothée et Moustier Paule, (1994), *L'étude de la filière légumes au Cameroun. Réunion annuelle CIRAD-FLHOR : Production horticoles, Montpellier, CIRAD.*

FAO, (1988), *Traditional food plants. FAO Food and Nutrition paper n° 42, 593P.*

Koffi Yao, (2019), Les facteurs de l'adoption de l'anacarde dans le bassin cotonnier de Côte-d'Ivoire, Mémoire de DEA. 80-120pp.

Kone Gnagandjomon, (2001), La place de l'anacardier dans la gestion foncière et recomposition des relations sociales : exemple du village de kouakro. Mémoire de maîtrise de sociologie, université de Bouaké, côte d'ivoire, 75p.

Madi Paul et al. (2014), *Analyse de la filière anacarde au Nord Cameroun : situation actuelle et perspective de développement 2P.*

Ricau Pierre, (2013), *Connaitre et comprendre le marché international de l'anacarde, publication de RONGEAD. www.rongead.org, 49p.*

Cheikh Oumar Samb et al. (2018), *Caractéristiques sociodémographique structurale et agronomique des plantations d'anacardier (Anacardium occidentale L.) du bassin arachidier et de la Casamance / Sénégal. Institut sénégalais de recherches agricoles / Centre National de recherches forestières (ISRA/CNRF) Routes des pères Maristes, Bp 2312 Dakar/ Sénégal.*

Sokemawu K.oudzo, (2015), Développement de la filière anacarde dans la préfecture de Tchamba au Togo : vers une nouvelle stratégie paysanne de diversification des revenus agricoles. Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou, n° 4, vol. 2, P. 21-42.

Tano Maxime, (2012), *Conflits fonciers et stratégies de sécurisation foncière au Sud-ouest ivoirien (Land conflicts and strategies for land securing in southwestern Ivory Coast). Bulletin de l'Association de Géographes Français/ Année 2012/ 89-3/ pp. 486-498.*

Tuo Gnénémon, (2007), Analyse de la filière anacarde en Côte d'Ivoire : stratégie de développement et de lutte contre la pauvreté. Mémoire de D.E.A, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire), [en ligne] <https://www.memoireonline.com> Economie et Finance, (consulté le 15/07/2022).